

Les enjeux européens

Bruno Cautrès

► **To cite this version:**

Bruno Cautrès. Les enjeux européens : Rapport réalisé dans le cadre du Baromètre politique français, Enjeux et analyses, élections 2007 (hiver 2007). 2007. hal-00972971

HAL Id: hal-00972971

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-00972971>

Submitted on 3 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les enjeux européens.

Par Bruno Cautrès, chercheur au CEVIPOF (CNRS/Sciences Po)

1. Au moment où l'Europe fête les 50 ans du Traité de Rome, quel bilan tirer de ces 50 années de construction européenne, notamment pour la France ?

Le bilan est bien sûr impressionnant quand on pense aux progrès réalisés en seulement 50 ans. Il aura fallu moins d'un demi siècle pour parvenir à une Europe « réunifiée », à une monnaie commune pour près de la moitié des pays membres de l'Union, et à des avancées décisives dans plusieurs domaines dont la mobilité des travailleurs et des étudiants, et la politique de la recherche et de l'environnement. Les 50 années qui nous séparent du Traité de Rome ont changé le monde et l'affirmation d'une Europe économique et politique a beaucoup contribué à ce changement, inscrit dans l'histoire comme une période d'accélération du temps. La France, qui a connu d'immenses mutations sociales et culturelles durant cette période, doit en fait beaucoup à la construction européenne. Elle lui doit une puissance économique et un niveau de vie incomparablement plus élevés qu'au lendemain de la guerre et de la perte de l'empire colonial. Pour la France, la construction économique et politique de l'Europe a joué un important rôle d'horizon, de grand projet, après la période de la décolonisation. Dans les années 60, la France ne commerçait guère qu'avec ses anciennes colonies d'Afrique et d'Orient. Aujourd'hui, elle commerce avec ses partenaires européens. La France est désormais une économie ouverte et souvent plus compétitive qu'on ne le dit. Rappelons-nous que les dévaluations du franc, l'hyper-inflation des années 70, le chômage de masse apparu avec les crises du pétrole de 1973 et 1979, ne nous permettaient pas de commercer sur un pied d'égalité avec les grands pays industriels.

C'est grâce au développement d'un grand marché européen que l'on a pu développer une industrie agro-alimentaire, une industrie automobile et aéronautique de niveau mondial. Mais c'est sur le plan politique que la France doit le plus à l'Europe. Cofondatrice de la Communauté économique européenne en 1957, la France a retrouvé grâce au projet européen l'influence internationale qu'elle avait perdu dans les années d'après guerre. N'oublions pas que, malgré une démographie soutenue et plus forte que nos voisins, la France serait, sans l'Europe, une puissance très moyenne. Si la France est le second pays contributeur du budget communautaire (en 2006, elle a consacré près de 6,8 % de ses recettes fiscales nettes au budget communautaire, avec une contribution de 18 milliards d'euros), elle est également le deuxième pays bénéficiaire du budget européen : en 2005, sur les 17,55 milliards versés au budget de l'UE, la France a ainsi bénéficié d'un retour de 12,56 milliards d'euros.

Ce bilan positif ne doit bien sûr pas faire oublier les aspects plus difficiles, les dimensions inachevées ou les grandes questions sociales et économiques sur lesquelles l'Europe n'a toujours pas su trouver son rôle ; le développement de l'intégration européenne n'est pas achevé et comporte de nombreux chantiers en cours. L'Euro est une monnaie très exigeante, qui laisse clairement apparaître là où un pays est compétitif ou ne l'est pas. Pour les Français, qui vivent mal l'écart entre l'idée d'une France qui rayonnerait dans le monde et les réalités de l'économie mondialisée, l'intégration européenne n'a pas su complètement trouver sa place après l'embellie de la « décennie dorée » (milieu des années 80 à milieu des années 90). Le référendum du 29 mai 2005 a montré de nouvelles lignes de fractures dans l'électorat français sur la question européenne, et notamment sur le sens de ce processus et le type d'intégration politique et économique. Dans un pays comme le nôtre où l'identité nationale, l'attachement à l'Etat providence protecteur et la crainte des mutations se mêlent, les perceptions du processus d'intégration européenne sont en fait complexes et multidimensionnelles.

2. La France a voté « Non » en 2005. Avec le recul que pensez-vous de ce refus ?

Le référendum du 29 mai 2005 n'avait rien d'un mouvement d'humeur de l'électorat, lié à la conjoncture politique et uniquement à celle-ci. Un an après les scrutins qui avaient permis à l'électorat d'exprimer un « vote sanction » particulièrement fort à l'encontre du gouvernement Raffarin, le vote du 29 mai 2005 a révélé, de manière beaucoup plus nette et significative que les élections européennes du 13 juin 2004, de quelle manière l'intégration européenne travaille en profondeur l'électorat et le système partisan français. A cet égard, l'ampleur de la victoire du « Non » s'inscrit dans des dynamiques sociales, idéologiques et politiques qui, au cours des dix dernières années, se sont progressivement structurées dans le sens d'un renforcement et d'un élargissement de l'euroscpticisme dans l'opinion française. Rappelons qu'en 1992 le Traité de Maastricht a été adopté avec 51,4% des suffrages seulement, et qu'au soir du 21 avril 2002, les candidats à l'élection présidentielle porteurs d'un message interrogeant, critiquant, voire rejetant l'intégration européenne représentaient plus de 40% des suffrages exprimés. En s'imposant dans le débat public, l'enjeu européen s'est progressivement ancré dans les perceptions que les électeurs ont de leur environnement socio-économique. Le référendum du 29 mai 2005 a montré que les électeurs se livrent, malgré leurs faibles connaissances sur l'intégration européenne, à un véritable travail de décryptage pour donner une signification sociale et politique à la construction européenne. Ce travail semble s'enraciner de plus en plus dans les incertitudes, les craintes, voire les peurs, qu'inspirent aux électeurs les délocalisations d'entreprises et d'emplois, dont ils rendent responsable l'Union européenne : interrogés à l'automne 2003 par l'Eurobaromètre, 86% des Français ont déclaré craindre que les développements de l'Union européenne ne conduisent à des délocalisations dans des pays membres de l'Union où l'on produirait moins cher.

Avec le recul on peut avoir deux lectures du 29 mai 2005 : l'une est pessimiste et voit dans la victoire du « Non » la progression d'une France qui rejette l'ouverture, l'Europe et

l'économie mondialisée. Je ne partage pas totalement cette vision ; je lui préfère une vision plus optimiste : c'est une très bonne nouvelle que l'enjeu européen se politise et se traduise par des clivages électoraux. La politique, c'est le conflit et l'expression démocratique de celui-ci.

3. La France a toujours participé à la construction européenne avec l'Allemagne. Quel rôle peut-elle jouer dans ce nouveau contexte ?

Le fameux « moteur franco-allemand » s'alimente en fait d'une rhétorique et d'une obsession plus françaises qu'allemandes. De plus, ce moteur souffre de pannes et de nombreux ratés depuis plusieurs années. Les relations qu'entretiennent les deux pays continuent néanmoins d'être un point fondamental de l'intégration européenne. Nos partenaires allemands ont eu à digérer leur réunification et à se définir dans une Europe élargie à l'Europe centrale et orientale. Les attentes de nos partenaires allemands sont fortes vis-à-vis du futur nouveau chef d'Etat français. Les Français doivent réaliser à quel point le vote du 29 mai 2005 a ébranlé nos partenaires. Je me refuse à adopter un point de vue qu'on entend parfois sur la dégradation de l'image et l'affaiblissement du rôle de la France depuis; les choses sont plus compliquées et de nombreux Européens ont du mal, comme les électeurs français ce jour là, à comprendre où va l'Europe et pourquoi. Il n'y a pas de « déclin de la France », mais une France en mutation et qui souffre peut-être plus que d'autres pays des efforts d'adaptation nécessaires à l'économie mondialisée. Il reste donc à notre pays à retrouver confiance dans l'avenir économique, une variable qui conditionne fortement les perceptions de l'Europe. Le rôle des dirigeants politiques qui seront issus du suffrage le 6 mai 2007, sera en ce domaine capital. Il est temps que nos dirigeants tracent à nouveau un horizon et des perspectives.

4. On a peu entendu parler de l'Europe dans la campagne présidentielle : Pourquoi ?

La question des différentes alternatives envisageables pour l'avenir de l'Union européenne n'a pas constitué l'un des éléments clefs de cette campagne jusqu'à présent. Au-delà des « figures imposées », la thématique européenne est, une fois encore et comme en 2002, le parent pauvre de cette campagne alors même que les enjeux européens vont s'imposer avec force au nouveau chef de l'Etat: la France assurera la présidence du Conseil européen au second semestre de 2008 et nos partenaires attendent beaucoup de cette présidence française pour relancer la dynamique européenne.. Il est tout de même frustrant de constater que c'est Angela Merkel qui a, d'une certaine manière, lancé un pavé dans la marre au début de l'année en se déclarant inquiète de la tournure que prenaient les débats français sur l'euro et l'Europe dans la campagne. Les candidats sont, il est vrai, dans une position délicate : comment parler d'Europe sans réveiller les clivages du 29 mai 2005 et enclencher ainsi une mécanique aux effets difficiles à prévoir ? On peut comprendre qu'ils veuillent minimiser ce risque et surtout développer les thématiques qui préoccupent le plus les Français : l'emploi, le chômage, les inégalités, le pouvoir d'achat, les insécurités.

Les candidats se démarquent-ils ?

Oui et non. Oui, car de très grandes différences séparent les candidats issus des principaux partis de gouvernements (N. Sarkozy, S. Royal, F. Bayrou) et ceux issus de formations politiques plus à la périphérie du jeu politique, sans parler des candidats issus de l'extrême gauche et de l'extrême droite : Jean Marie Le Pen propose, par exemple, que si ses propositions étaient rejetées par les autres chefs d'Etat, un référendum soit organisé en France sur le maintien de notre pays dans l'UE. Dans le même temps, les trois candidats issus des principaux partis de gouvernements ne proposent pas tous la même chose pour relancer l'Europe sous leur présidence. Si Ségolène Royal et François Bayrou proposent d'organiser un référendum, les bases de celui-ci ne seraient pas les mêmes : pour Ségolène Royal, le nouveau référendum porterait sur un nouveau traité négocié avec nos partenaires pour tenir compte des attentes sociales sur l'Europe. La méthode de négociation proposée par la candidate du PS consiste en l'ouverture, durant la présidence allemande actuelle, des négociations sur la réforme des institutions issue de Nice et l'obtention d'un accord pendant la présidence française. Ce processus serait accompagné du lancement d'une vaste consultation des citoyens européens sur l'Internet sur les objectifs assignés à l'Europe, les politiques prioritaires et les frontières de l'Union. Ségolène Royal indique que les conditions ne sont pas remplies aujourd'hui pour l'adhésion de la Turquie mais qu'à terme, à l'horizon d'une décennie, et si toutes les conditions sont remplies, « la position du chef de l'Etat, ce sera pour l'adhésion, mais le peuple pourra très bien décider autrement »¹. Pour François Bayrou, dont on connaît l'opposition à l'adhésion de la Turquie à l'UE, il faut un nouveau référendum mais portant sur un texte court et simplifié, réduit aux questions institutionnelles et de fonctionnement de l'Union. Nicolas Sarkozy ne propose pas de passer à nouveau par la « case » référendum : le « mini Traité Sarkozy » consiste en un traité simplifié, limité aux questions institutionnelles et aux réformes « nécessaires pour que l'Europe puisse se remettre en marche, qui n'ont pas suscité de désaccord majeur durant la campagne référendaire »². Ce « mini traité » serait soumis à ratification parlementaire. L'opposition du candidat de l'UMP à l'adhésion turque est très nette.

5. Face à la mondialisation, comment l'Europe va-t-elle se confronter à ce nouveau défi après avoir subi un coup d'arrêt avec le rejet d'un traité constitutionnel européen ?

C'est bien sûr un immense défi pour l'Europe. Va-t-elle permettre, par l'affirmation de politiques publiques régulatrices, voire redistributives, de palier l'impact de la mondialisation et l'émergence des nouvelles puissances économiques, la Chine, l'Inde par exemple ? L'UE pourra-t-elle relever ce défi tout en maintenant le projet d'une intégration politique et en réalisant de nouveaux élargissements ? Ces questions devront tracer l'horizon des réflexions du nouveau chef d'Etat français. Pour la France, dont l'opinion

¹ (3^{ème} débat interne au PS, 7 novembre 2006)

² (discours de Strasbourg, 21 février 2007)

attribue en partie la situation économique du pays aux transformations et flux liés à la mondialisation, qui est sous emprise d'un syndrome de pessimisme, de manque de confiance dans l'avenir économique et social, ce défi sera lourd à relever. On pouvait penser, jusqu'en 2005, que l'opinion française acceptait que, face à cette mondialisation des échanges, l'intégration européenne constituait un rempart, à défaut d'une réponse. Jusqu'au milieu des années 1990, la vie politique française a d'ailleurs été fortement traversée par la question de l'antagonisme entre les tenants de l'ouverture à l'Europe et les tenants du protectionnisme et de la défense de la Nation. Le référendum de 1992 symbolisa ce combat politique entre partisans du « oui » et du « non » à l'Europe. Les tenants du « oui » ont alors développé la thèse de l'intégration européenne, économique, monétaire et politique, comme la seule réponse possible à l'émergence de nouvelles puissances économiques. Les tenants du « non » leur opposaient alors principalement la perte de souveraineté économique et politique. Le référendum de 2005 a clairement manifesté des évolutions et l'apparition de plusieurs dimensions au « refus » de l'Europe : une partie de ceux qui ont voté non (notamment parmi les électeurs de gauche) ne rejettent pas le principe de l'intégration européenne et ne peuvent donc être classés comme « anti-européens » ; ils sont en fait soucieux du contenu social de ce processus ; une autre partie du vote non (notamment parmi les électeurs de droite) est soucieuse des conséquences de ce processus en termes d'identité nationale. C'est bien l'un des défis nouveaux de l'Europe que de répondre à ces préoccupations et craintes.

L'ampleur de la victoire du « non » au référendum du 29 mai 2005 dernier est révélateur des évolutions apparues en treize ans. Ce clivage s'est déplacé et il oppose moins les forces politiques et les électeurs sur le principe de l'intégration européenne que sur ses modalités de mise en œuvre. A la question de principe sur l'intégration européenne, il substitue celle du type d'intégration européenne. Cette évolution manifeste clairement qu'en quinze ans, de 1992 à 2007, la question européenne s'est à la fois politisée tout en ne parvenant pas à établir que plus d'Europe veut dire plus de protection face à la mondialisation. La France est, toutes les enquêtes le montrent, le pays d'Europe où la crainte des conséquences sociales de l'Europe est l'une des plus fortes, et où la crainte que plus d'Europe veut en fait dire plus de délocalisations est également très forte.